

## **Le *patrimonium*: du génétique au père symbolique<sup>1</sup>**

Silvane Maria **MARCHESINI**<sup>2</sup>

Je suis né! Je ne suis plus dans l'utérus maternel. Où suis-je? Qui suis-je? Qui suis-je pour cette source nourrissante des nécessités et de la vie? Qui est cet être tout-puissant qui, s'il est absent, je suis en danger? Je suis impuissant ou tout-puissant? Si je perds son amour, je mourrai? Cet Autre, m'aime t-il toujours? Mère...! Qui suis-je, sommes-nous un seul? Suis-je cet Idéal autonome de toi? Je suis!

Quel est cet être qui attire son regard et l'écarte de moi? Quel est celui qui occupe ses désirs les plus profonds? Ne sommes-nous pas seulement deux, Maman? Non... Nous sommes trois!... Il m'empêche d'être en toi. M'aime-t-il? Je sais, je ne peux pas retourner chez toi! Êtes-vous deux tout-puissants?

Et moi? Moi! Ô Père! Je suis cet Idéal de Moi hétéronome, qui se soumet à ton autorité hiérarchique entre elle et moi, qui se soumet au modèle de couple et à vos attentes. Ô Papa! J'accepte le verdict de culpabilité, car avant je l'ai désirée, l'ai désirée avec l'exaltation de mes forces les plus profondes.

Alors, je suis cet être qui s'est refoulé, pour devoir retenir l'immensité agressive de ma nature et de mes désirs incestueux! Ô Papa, je vous ai aimés, je vous ai haïs et je vous ai aimés! Je m'identifie à vous! J'aurai bientôt cinq ans d'âge.

Ô Maman, tu signifieras toujours pour moi l'idéal de bonté.

Ô Papa, je me souviendrai toujours de toi comme un orientateur, comme un aplomb dans les eaux le plus profondes de mon être, soutenu sous deux houlettes: la bénignité et le lien.

Maintenant je suis un adolescent. Ô Papa, ô Maman, malgré vos tolérances et l'éducation que vous m'avez données, je sens encore un paradoxe.

Chez moi se manifestent toujours, d'un côté, la violence de mes propres pulsions agressives; de l'autre, toutes ces forces de mes exaltations les plus ardentes et érotiques, refoulées par vous dans mon enfance, retournent de forme agressive, en demandant satisfaction et éveillant chez moi la culpabilité.

---

<sup>1</sup> Conférence faite pendant le 1er Cycle d'études de l'IBDFAN - Paraná - Brésil. La question de patrimoine dans le Droit de la Famille, le 01/06/2006.

<sup>2</sup> Avocate, diplômée de l'Université Fédérale du Paraná – Brésil.  
Psychologue et Titulaire d'un DEA en Psychanalyse.

Psychanalyste Clinique.

Depuis 2012, Docteur ès Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.

E-mail : smmarchesini@gmail.com

Ô Père, tu me garantis que je suis différent de ma mère, que jamais je ne retournerai à une coalescence avec elle?

Puis-je te faire confiance et ratifier mon accord en t'assimilant à moi? Puis-je te faire confiance et assumer la place de l'adulte soutenu en ta fonction paternelle, bien équilibrée entre sévérité et justice?

Comment puis-je devenir une mère ou un père moins violent, autoritaire et inoportun, si je suis pris encore par ma propre énergie pulsionnelle, non liée à l'amour, amour que je crains encore de perdre? Ô Papa! Ô Maman! Toujours quand je me trouve en des « états d'exception », maintenant à ma vie adulte, les tensions d'autonomie et hétéronomie entre moi et les autres dans cette immense planète bleue civilisatoire, mes doutes et mes angoisses ne se dissipent que quand je retourne au soutien du « signifiant premier » de mon père, de ma mère, en ce qu'ils ont pu mitiger en moi « la haine par l'amour ».

Le sujet humain est cet être qui résonne dans le corps organique, éthiquement et esthétiquement. Le sujet est le résultat phénotype des gènes qui s'insèrent dans la culture, et la culture s'inscrit en lui, comme langage de signifiants. Les géniteurs engendrent l'être naturel; le père et la mère construisent l'individu social qui sera réglementé comme sujet de droits. Le sujet de désirs est articulé aux nœuds distincts et solidaires, réel/symbolique/imaginaire.

Dans ce processus « éthique et esthétique », qui se manifeste dans le corps organique, se constitue l'instance inconsciente idéale nommée Surmoi.

Le Père dans cet inconscient – « processus pulsionnel préœdipien et œdipien » – c'est celui qui interdit symboliquement, de façon affirmée et cohérente, l'inceste. Le Père est le « signifiant premier et tiers » qui permet de métaphoriser l'histoire et la différence de places et de fonctions dans les générations et les sexes. La référence au Père, c'est ce qui produit un « accouplement structurant » dans la dichotomie entre Moi et l'Autre, entre l'interdit et le permis dans les interdits sociaux du monde extérieur.

C'est donc dans le pacte fondateur entre mère/père/enfant que se décide un fonctionnement Réel, capable d'établir un futur symbolique, avec des distinctions de places et pouvoirs reconnus, de manière moins imaginaire relativement à l'autorité. Pacte dual/triadique inconscient, qui équilibre les tensions entre l'autonomie de l'intégrité narcissique et l'hétéronomie de l'autorité et des modèles imposés, en établissant un « minimum hiérarchique » entre deux propositions impératives, non complémentaires, inter-agissantes, formant un système paradoxal de contradictoires: l'impératif des interdits et l'idéalisation des injonctions du modèle égoïque.

Le Surmoi héritier du Complexe d'Œdipe est une instance Idéale qui présente un aspect double: idéal et impératif. Ces aspects non complémentaires et contradictoires – « Idéal du Moi »/« Surmoi » – tâchent de refouler l'Œdipe au moyen d'une solution de compromis.

Le sujet se constitue donc d'un système paradoxal d'instances normatives, le « Moi Idéal » et « l'Idéal du Moi »/« Surmoi ». Dans un premier temps comme idéal narcissique de toute-puissance. Et ce que nous savons, c'est que cette instance toute-puissante du Moi idéalisé tire son existence de sa relation avec l'Autre castré et dans un

second temps, de la confrontation entre les deux instances « Idéal du Moi »/« Surmoi », qui sont en rapport complémentaire: le modèle, d'un côté, et la Loi, de l'Autre, dans un devenir à être atteint.

La résolution de la contradiction entre une autonomie et une hétéronomie conflictuelle de soumission morale: à l'autorité du pouvoir et au modèle devant être suivi, qui dépend d'une solution de compromis dans laquelle l'on découvre les disjonctions qui sont devenues des conjonctions: « Tu dois être comme Papa! » – « Tu ne dois pas être comme Papa! », pour arriver à un autre temps et lieu, par dépassement, à un point d'unité éthique plus satisfaisant, formant une sédimentation des identifications œdipiennes: « Être comme Papa et avoir une autre femme, plus tard! ».

Le Surmoi est donc une instance contradictoire qui mène parfois à des impératifs impossibles, caractéristiques de la morale inconsciente. La Loi qu'il médiatise est paradoxale et parfois les propositions se juxtaposent. Dans la névrose, la culpabilité est présente dans l'ordre et dans le contre-ordre. Dans la mélancolie, l'absolu de la culpabilité est impossible d'être résolu par une délimitation de l'interdit et du permis, car le conflit reste en-deçà de la Loi. Le Surmoi est une instance qui, en des cas extrêmes, place le légalisme même des Lois qu'il édite sous l'apparence de raison, c'est-à-dire, le rationnel au service du processus primaire. Il paraît proclamer: « Quoi qu'il en soit, tu es coupable! ».

La Loi paternelle prononce les énoncés des « interdits fondamentaux de la civilisation » par sa sévérité et par la symbolisation de la *castration phallique*. Cette interdiction dépend aussi de la force des investissements libidinaux ambivalents du père, car c'est cet amour du père qui conditionne la solidité des identifications.

Ces concepts ont évolué et ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que l'éducation a une influence dans la formation du Surmoi, système paradoxal qui fonctionne par l'interaction de deux éléments: la violence des propres passions et la force des interdits. Dans la psychanalyse contemporaine on considère deux aspects très différents du Surmoi: « Un Surmoi préœdipien pulsionnel, avec des caractéristiques d'une férocité impitoyable, et un Surmoi œdipien, relativement ordonnateur... ». Le Surmoi œdipien lié à la castration a, avant tout, une fonction dans le choix de la position sexuelle de l'individu. Le travail analytique a toujours affaire à des aspects de cet hybride subjectif: « un hybride chez lequel la force vivante, celle qui est sous-jacente à l'angoisse et à la culpabilité, c'est l'énergie pulsionnelle non liée et déchaînée, qui attaque le sujet par l'intérieur ».

Afin que le sujet puisse donc parvenir à la capacité de juger les crimes œdipiens d'inceste et de parricide et prendre ses propres décisions dans le courant de la vie, il faut qu'il y ait un rituel de fermeture du Surmoi œdipien. La sexualisation des parents, la déssexualisation des parents et la résolution œdipienne avec la décision sur la position sexuelle masculine ou féminine.

Cette Loi structurante constitutive du sujet influencera aussi sa relation de transgression ou de respect à l'égard du système juridique. La foi et l'amour apparaissent comme les seules possibilités de soutenir un « locus d'exception » entre le sujet et l'autorité d'un pouvoir supérieur.

C'est dans cet « autre processus inconscient *surmoïque* » que nous trouvons la puissance subjective de la norme et de la morale. C'est dans les interdits du père, par la

force du contenu de la parole, que nous trouvons une Loi pour refouler les désirs incestueux et parricides et pour limiter les attentes excessives de très hauts idéaux.

Dans ce « processus pulsionnel », c'est l'unité différentielle transcendante et hiérarchisant référée au père, qui fonctionne comme point statique et recouvre le « locus d'exception » entre mère et enfant, donnant le sens différentiel. Rappelons qu'au commencement Dieu a séparé la lumière des ténèbres. La croyance à un ordre organisateur et transcendant de l'esprit référée à la promesse paternelle, c'est ce qui a stabilisé la dichotomie entre lumière et ténèbres, bien et mal, identité et altérité, etc.

Ce processus entre la « préhistoire de l'espèce » et la « préhistoire de l'individu », c'est ce qui permet l'avènement d'un être humanisé avec liberté interne, psychique et sociale. Le plus grand « *patrimonium* » que l'on peut hériter c'est le savoir-faire, constructeur d'humanisation. La puissance *phallique*, car au début était le verbe, et le verbe est venu du Père; voix/regards/êtres, des êtres qui héritent du Patrimoine familial.

Juridiquement, nous pouvons définir le patrimoine comme l'ensemble des biens, droits et obligations économiquement appréciables appartenant à une personne. Mais, dans une étude étymologique, nous trouvons ses racines dans le latin – *patri-monium* – comme l'ensemble des biens appartenant au *pater*.

Ou encore, dans *pater*, nous trouvons le père avec une valeur plutôt sociale et religieuse, que de simple paternité physique, exprimée celle-ci, préférablement par *parents* ou géniteur. L'étiologie est riche encore en *Patrios*, paternel; *patra*, patrie, lignée, race, famille, tribu. Du grec ecclésiastique nous avons encore *patriarkhês* ou patriarche, *patronimios*, celui qui a le nom du père. La dérivation extrêmement profuse présente plusieurs radicaux mais, celle qui nous intéresse dans ce texte concerne l'évolution du radical latin vulgaire du XIII<sup>ème</sup> siècle *pater*, père, lequel, par influence du langage enfantin se manifeste sous des formes de redoublement *papa*, en France et ailleurs. Au XX<sup>ème</sup> siècle, il s'est transformé dans le radical érudit *pater*.

Le radical érudit *parri* (XVI<sup>ème</sup> s.), du latin *pater*, par assimilation (du propre latin) est relative au parricide. Il est donc important de remarquer les distinctions évolutives du langage entre *pater* = père, et *parents* = géniteur physique.

Nous concluons donc qu'il n'est pas possible de dissiper les sentiments complexes et contradictoires qui caractérisent le complexe d'Œdipe et la Loi surmoïque. L'état de dégradation et les nouvelles formes de l'institution de la famille n'accordent plus de reconnaissance à l'altérité paternelle ni à la différence hiérarchique. De plus en plus, l'hétérogénéité des places de parents et enfants disparaît. En conséquence de cette mutation sociale, toute autorité est délégitimée et devient inopportune. On s'achemine alors vers l'illusion d'un pouvoir appuyé sur une organisation radicalement horizontale et immanente, vers une société qui ne reconnaît plus la distinction entre masculin et féminin.

Remettre en cause la fonction paternelle, l'autorité du père, de l'inter-dicteur, cela exige une réflexion logique sur les réelles possibilités de la complète suspension du refoulement, à partir de l'histoire de la civilisation, soit-elle biblique ou scientifique. Au risque de tomber dans l'illusion de la possibilité du désir illimité, sans restrictions, d'une logique qui en vienne à renverser tout obstacle et à ne plus considérer l'existence de

l'impossible. Cette tendance vers le déclin du nom du père dans le social recèle un appel à un père digne de ce nom.

L'Œdipe est-il tombé en désuétude?! Il n'y a plus de contraintes liées au parler, du type « quand l'un parle, l'autre écoute et cherche à comprendre ». La famille est de moins en moins le lieu de rencontre de la dimension de l'Autre sexe, du différent, de celui qui détient l'autorité. La famille est devenue la place des médias, des électroniques s'entremettant dans les relations entre les personnes. Les pseudo-privés *reality shows* empêchent la constatation de la distance infranchissable entre un sujet et l'Autre.

Dans ce contexte actuel reste un grossier concept de famille dans le domaine juridique, qui en arrive à peine à replacer l'altérité du juge et des parties processuelles, c'est-à-dire, à rétablir le respect de la dimension de l'Autre et des différents niveaux hiérarchiques. Celui ou celle qui assume cette dimension de l'Autre dans la société actuelle est facilement accusé(e) d'abus de pouvoir.

Nous oublions cependant que, en réalité, ce qui légitime l'autorité est un fait de langage. Un Signifiant occupe la place de commandement et les autres signifiants la place des commandés. Et cette logique de fonctionnement a besoin d'équilibre. Si l'on en finit avec la distinction entre prédominance et soumission, il n'y a plus de système paradoxal en fonctionnement.

L'humanisation des sujets, la citoyenneté, la dignité, ne sont pas possibles sans un minimum de référentiel éthique, à légitimer la différence de places et de hiérarchie d'un certain pouvoir supérieur. La reconnaissance d'une position tierce dans le symbolique social à la figure du père apparaît alors comme indispensable.

L'interdiction de l'inceste dans la Loi du Nom-du-Père est dans le langage. Ce pacte inconscient a exigé un consentement à la perte de la jouissance immédiate des choses naturelles. Le père est donc une métaphore. Il est un Signifiant relatif à la fécondation sexuée qui permet de construire un mythe, une fantaisie de l'histoire personnelle d'amour/haine et de sexualité infantile. Le père est autre chose que le géniteur. Le père est un Signifiant métaphorique; le géniteur est un signe référé directement au corps organique<sup>3</sup>. Le langage est la mise en acte de l'interdit de l'inceste. Langage et interdit sont presque synonymes. Du fait d'être des sujets parlants, nous disons « oui » à l'impossibilité de la coïncidence des mots avec des choses et « non » à l'inceste.

Comment pourrions-nous alors, dans le contexte de la modernité et de l'écroulement du référentiel paternel, rencontrer un argument à l'autorité de la parole? La parole se situe dans le registre d'une certitude incertaine, alors que l'autorité des énoncés scientifiques mène, au contraire, à croire à une certitude certaine. Autrefois, c'était l'autorité de la parole qui portait à reconnaître qui était le père, selon l'adage « *mater certissima, pater semper incertus* ». Aujourd'hui, l'autorité attribuée à la science génétique est ce qui fournit, presque sans risque ou avec la prétention de risque zéro, les garanties concernant la paternité d'un sujet.

Les méthodes expérimentales rigoureuses d'aujourd'hui permettent de résoudre de difficiles questions. Il arrive que, une fois que la science soit placée comme autorité supérieure, située dans le registre de la certitude certaine, la dimension de l'énonciation

---

<sup>3</sup> É. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste*, Toulouse, Érès, 2000, p. 134.

est élidée et nous nous faisons l'illusion de pouvoir échapper à l'argument d'autorité de la parole incertaine.

Erik Porge affirme : « Le père est autre chose que le géniteur. À l'égard de la fécondation, le père est un Signifiant qui a status et consistance culturelle; le géniteur, c'est un signe »<sup>4</sup>. La paternité exige l'effacement du biologique, de même que le signifiant exige l'effacement du signe. Pour le dire plus radicalement, la paternité est et a toujours été du registre de la parole et à ce titre elle est censée excéder la référence au géniteur.

Sur la carte génétique, cette référence au géniteur devient prépondérante: la science nous place sur un terrain apparemment plus ferme, sur un fondement bien plus solide que celui de la parole, toujours équivoque. Ce qui est modifié par le recours à la génétique n'est pas la paternité, mais la légitimité selon laquelle ce qui s'appuyait sur la parole pouvait se soutenir sur l'énonciation. Mais le recours à la science n'a pas fait cesser la nécessité de la parole.

Comme le remarque Antoine Garapon<sup>5</sup>, la détermination de la paternité demeure malgré tout une affaire de Logos, non de Bios. En cas de litige, en effet, c'est la parole d'un juge, c'est-à-dire, une énonciation, qui finalement devra décider. La nouveauté, c'est qu'il doit s'appuyer sur des analyses génétiques mais, en tout cas, la détermination de la paternité demeure un procès de parole. C'est par la parole que l'on fait le passage du géniteur au père symbolique.

Ainsi, la nouvelle légitimité, en s'autorisant de la carte génétique, ne se libère pas pour autant de l'énonciation inconsciente, c'est-à-dire, de la force de la parole du juge, auquel il incombe de se demander: Quel homme occupait, à l'époque de la conception, la *place de désir* de la femme? Quel homme a-t-elle élu comme *père symbolique* pour laisser un héritage éthique à son fils? Avec le discours de la science nous n'arrivons donc pas à la fin de la certitude incertaine de la parole et du désir.

Le rêve d'éliminer l'incertitude de la parole grâce à la certitude des connaissances scientifiques et de la carte génétique menace le status même de la parole, du désir et de l'autorité. Il nous reste la réflexion et la posture dans les familles et après dans les écoles. C'est-à-dire, comment éduquer sans le renoncement à la jouissance illimitée. Comment éduquer sans prendre appui sur le Père dans le social? Comment échapper à la confusion entre se libérer du patriarcat et se débarrasser de ce qui a permis, durant des siècles, l'humanisation?

---

<sup>4</sup> É. Porge, *Jacques Lacan, un psychanalyste*, op. cit. p. 134.

<sup>5</sup> A. Garapon, « O biológico e a vontade: uma falsa oposição », em *Espírito*, maio, 1998, p. 187.